

2

Chômage et conditions d'existence des jeunes de la ville de Ouagadougou

Ali Sangaré

Introduction

Selon le Bureau international du travail (BIT 2000), le chômage se définit statistiquement comme la situation d'une personne sans travail rémunéré, disponible pour occuper un emploi et effectuant une démarche de recherche d'emploi. Sont donc considérés comme chômeurs, ceux qui sont dépourvus d'emploi et qui en recherchent activement un.

Avec un taux de chômage de 1,90 pour cent en 1995, le Burkina Faso s'est retrouvé en 2004, soit 10 ans plus tard avec 18,97 pour cent (Some 2004 : 2) ; le taux du chômage étant défini comme le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Ce chômage est un phénomène essentiellement urbain quel que soit le type de chômeurs considéré. Le taux de chômage dans les zones rurales ne dépasserait pas 0,5 pour cent alors qu'il serait de 11,8 pour cent en milieu urbain avec 14,3 pour cent pour les deux grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, selon les données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en 2007. Dans la capitale, le taux de chômage concerne surtout les jeunes, car 65,3 pour cent des chômeurs ont moins de 24 ans et la plupart d'entre eux sont à la recherche d'un premier emploi.

Pour lutter contre le chômage et d'une façon générale la question de la pauvreté, l'État burkinabè a entrepris depuis la fin des années 80, de vastes réformes économiques sous les auspices des institutions de Brettons Woods, à savoir la Banque Mondiale et le FMI. Ces politiques et programmes axés essentiellement sur l'emploi, entrepris jusqu'ici, n'ont pas freiné la tendance, ni fait reculer l'ampleur de l'exclusion du monde du travail dont ces jeunes font l'objet. En dépit de

quelques améliorations sporadiques de l'activité économique, le chômage augmente d'année en année et prend des proportions inquiétantes. Ce chômage est demeuré élevé notamment celui des jeunes en milieu urbain. C'est au regard de cette situation sur l'ampleur du chômage que nous avons décidé d'entreprendre des recherches sur ce phénomène dans les deux principales villes du Burkina Faso que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La première étude qui a été effectuée à Bobo-Dioulasso nous a permis de comprendre que le chômage et la pauvreté étaient des préoccupations croissantes chez les jeunes (Sangaré 2007). Ainsi les questions principales auxquelles nous tentons de répondre sont les suivantes :

- quelles sont les caractéristiques du jeune chômeur dans la ville de Ouagadougou ?
- quelles sont les conditions d'existence du chômeur ?

Le présent texte a pour objectif de dégager les éléments susceptibles de mieux connaître le jeune chômeur de la ville de Ouagadougou. Ainsi, il s'articule autour des paramètres suivants : les profils des chômeurs qui font ressortir les caractéristiques principales des jeunes, les causes et les conséquences de ce chômage mais aussi les stratégies d'existence de ces jeunes. Cette analyse tient du fait que toute action initiée en faveur des jeunes exige la connaissance de ces paramètres qui, du reste, dépendent les uns des autres. En ce sens que les solutions aux problèmes de chômage des jeunes découlent des causes et des conséquences de ces problèmes, mais également nécessitent une bonne connaissance de ces jeunes chômeurs.

Démarche méthodologique de l'étude

La présente étude a été menée dans le cadre d'un des programmes de recherche de l'Institut des sciences des sociétés (INSS) au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) à Ouagadougou. Elle s'appuie d'une part sur une enquête par questionnaire qui a concerné 200 jeunes en situation de chômage de la tranche d'âge 18-35 ans, toutes catégories confondues. Cette enquête a été réalisée en mai-juin 2009 et porte essentiellement sur les profils du chômeur à Ouagadougou, c'est-à-dire, son âge, sa scolarité, sa situation matrimoniale et son expérience professionnelle. Le choix de ces jeunes a été fait au niveau des lieux où on les rencontre fréquemment (« grins de thé¹ », universités, « maquis »), mais aussi dans des concessions durant les heures de travail.

D'autre part, à l'aide d'un guide d'entretien, 5 focus-groupes ont été organisés avec des jeunes, notamment au sein des « grins » de thé, mais également dans le milieu universitaire, cela afin d'apporter des informations complémentaires sur certains aspects du chômage des jeunes à Ouagadougou. La technique du focus-groupe est bien indiquée pour recueillir des informations enrichissantes sur les conditions de vie des jeunes burkinabè. Car les jeunes au Burkina Faso se retrouvent très souvent de façon formelle ou informelle et dans des cadres précis pour

débattre des situations qui les concernent. Les focus-groupes ont concerné 48 jeunes (en raison de 8 à 10 jeunes par groupe) dont une majorité de jeunes garçons et de jeunes hommes. Cette importance majoritaire de garçons s'explique par le fait que les formes de regroupement de jeunes que nous avons ciblées et plus particulièrement les « grins » de thé sont souvent composées de jeunes garçons et de jeunes hommes, chômeurs ou étudiants ayant ensemble des relations d'amitié, de camaraderie, de voisinage ou de parenté. Ces groupes ont abordé les causes et les conséquences du chômage des jeunes en milieu urbain, mais aussi les conditions d'existence de ces jeunes.

L'étude est également fondée sur une revue de littérature sur les questions du chômage, de l'emploi et de la pauvreté des jeunes en milieu urbain burkinabè. Ainsi, divers documents d'institutions internationales (BIT, Banque Mondiale...), de l'administration publique burkinabè ont été consultés, sans oublier les publications scientifiques sur ce sujet. Cependant, il n'a pas été possible d'avoir une bonne connaissance de la situation du chômage au Burkina Faso (notamment les données récentes), du fait de l'inexistence d'un système d'information sur le marché du travail au Burkina Faso. Les documents consultés nous ont quand même permis, non seulement d'avoir une idée de cet état et de l'ampleur du chômage des jeunes au Burkina Faso, mais aussi de cerner les principales actions mises en œuvre par un certain nombre d'acteurs dont l'État et les municipalités pour combattre ce phénomène.

Ainsi, cette étude est à la fois de type quantitatif et qualitatif, privilégiant la recherche d'une meilleure connaissance du chômeur à Ouagadougou. Elle s'articule autour des points suivants :

- les caractéristiques du jeune chômeur ;
- les causes et les conséquences du chômage à Ouagadougou ;
- les stratégies d'existence du jeune chômeur.

Les caractéristiques des jeunes chômeurs

Statut matrimonial et chômage

Selon les résultats de l'enquête, les jeunes célibataires représentent 77 pour cent des enquêtés contre 15 pour cent de mariés et 8 pour cent de ceux qui sont divorcés ou séparés. Les célibataires qui constituent la grande majorité des enquêtés sont ainsi considérés comme les plus vulnérables sur le marché du travail en termes de chômage. Les raisons qui ont poussé le jeune à rester dans ce célibat et qui l'ont exposé au chômage sont le manque d'opportunité d'emploi et les nombreuses charges familiales. Au niveau des mariés, le nombre de femmes est plus élevé que celui des hommes (17 contre 13). Les femmes ne disposent pas d'assez de temps pour exercer des activités. Mais pour certaines femmes (3 sur 17), c'est leurs maris qui n'acceptent pas qu'elles travaillent. Ainsi, les difficultés pour concilier la vie

familiale et les obligations professionnelles, de même que le comportement des maris vis-à-vis du travail féminin sont les raisons qui poussent la femme à rester à la maison afin de s'occuper des enfants et des tâches ménagères. Il faut noter que le faible niveau d'instruction des femmes qui est constaté dans le pays explique également le nombre élevé de ces jeunes au chômage.

Scolarité, âge et chômage

L'enquête montre que les jeunes non scolarisés (32,5%) sont moins nombreux au chômage par rapport à ceux qui sont scolarisés (67,5%). Cette incidence est surtout marquée dans la tranche d'âge de 15-29 ans que dans celle de 30-35 ans. Cela est certes dû au fait que les jeunes non scolarisés s'insèrent plus facilement dans le marché de travail par le biais de l'apprentissage et de la formation sur le tas, mais surtout au fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas exigeants dans la recherche de l'emploi. Concernant les jeunes scolarisés, le nombre de jeunes ayant des niveaux primaire et secondaire (70%) est plus important que ceux qui sont au niveau supérieur (30%). Pour les chômeurs au niveau supérieur, la tendance est toujours à la recherche d'un premier emploi salarié principalement dans les secteurs public et parapublic.

Les chômeurs de la tranche d'âge 30-35 ans sont ceux qui ont perdu leur emploi à la suite d'un licenciement ou qui sont en situation de fin de contrat. Il s'agit aussi bien de jeunes lettrés, comme illettrés. Les jeunes lettrés sont de niveaux primaire et secondaire. Cette frange de population n'est pas nombreuse (20%) en situation de chômage. Cela signifie que le taux de chômage décroît avec l'âge. L'existence de chômeurs de cette tranche d'âge montre qu'à tout âge, le jeune est exposé au phénomène du chômage, surtout, lorsque l'emploi est précaire. Ainsi, la non-scolarisation, le manque d'expérience et l'instabilité de l'emploi sont des facteurs qui peuvent rendre les jeunes plus vulnérables sur le marché de travail.

Expérience professionnelle, insertion sur le marché du travail et chômage

Les jeunes qui s'insèrent pour la première fois sur le marché du travail représentent 52 pour cent des chômeurs, selon l'enquête. Ils représentent 95 pour cent des jeunes scolarisés. Le nombre de ces jeunes scolarisés est quasi égal tant aux niveaux primaire et secondaire (52%) qu'au niveau supérieur (48%). Le déséquilibre entre les aspirations de ces jeunes et les possibilités d'emploi d'une part, les conditions pour l'obtention d'un emploi, notamment l'acquisition d'une expérience professionnelle, d'autre part, expliquent en grande partie cette situation. Le retard observé dans l'obtention du premier emploi rémunéré chez les jeunes scolarisés reflète une difficulté grandissante à intégrer le marché du travail après les études.

Cependant, pour ce qui est des jeunes ayant des niveaux secondaire et supérieur, les possibilités d'emplois (stages, contrats à durée déterminée, enseignement dans le privé) qu'offrent de plus en plus les structures, réduisent énormément la durée

de l'attente pour une proposition d'emploi, notamment chez les jeunes étudiants en fin de cycle. Avec le manque d'expérience professionnelle de beaucoup de jeunes étudiants, à la fin de leurs études, certaines structures se voient obligées de recruter pendant une période d'essai, des stagiaires ou des contractuels qui auront la possibilité d'être définitivement embauchés. Près de la moitié de ces jeunes scolarisés (45%) ont déjà eu des propositions d'emploi, essentiellement dans les secteurs informels et privés. D'ailleurs, ce taux est élevé (72%) au niveau de l'ensemble des enquêtés. Mais les propositions d'emplois ne signifient pas une embauche. En plus, il faut noter qu'en dehors des enseignements dans les établissements privés, les stages de formation tout comme les apprentissages non rémunérés (particulièrement pour les chômeurs ayant une formation technique et professionnelle) ne sont pas généralement rémunérés. Ces stages et ces apprentissages non rémunérés constituent tout de même une étape importante pour l'insertion professionnelle des jeunes scolarisés.

Par rapport au type d'emploi recherché, la grande partie des jeunes chômeurs scolarisés (95%) aimerait trouver un emploi qui corresponde à leur qualification. Parmi ces jeunes, près des 2/3 d'entre eux, c'est-à-dire 88 sur 135 enquêtés scolarisés recherchent en priorité un emploi salarié permanent à plein temps. Le travail salarié est principalement recherché parce qu'il est censé procurer une sécurité de l'emploi. En effet, 70 pour cent des jeunes recherchant un travail salarié mettent en avant la sécurité de l'emploi et 22 pour cent d'entre eux pensent pouvoir y gagner plus. Une grande partie de ceux qui pensent à la sécurité de l'emploi souhaiterait travailler dans des structures publiques. Tandis que ceux qui recherchent des salaires élevés espèrent surtout trouver un emploi dans des structures parapubliques ou privées ou encore dans des institutions internationales.

Un peu plus d'un tiers des chômeurs scolarisés (47 sur 135) pensent plutôt à créer leur propre entreprise. Parmi eux, certains ont déjà monté leurs projets et sont dans l'attente de leur financement. D'autres guettent des opportunités d'affaires pour s'y lancer.

Par ailleurs, les jeunes chômeurs sont nombreux (85%) à ne pas se baser uniquement sur ces emplois correspondant à leur qualification. Sur 135 chômeurs scolarisés enquêtés, 105 d'entre eux (soit près de 4/5) sont indifférents au type d'emploi recherché. Ce qui montre que pour ces jeunes, le plus important, c'est de trouver du travail. Beaucoup de ces chômeurs se déclarent être prêts à réviser à la baisse leurs prétentions salariales si la durée de chômage se prolonge.

Quant aux chômeurs non scolarisés ayant une qualification, tous disent être à la recherche d'un emploi ou de crédit pour financer leur projet d'entreprise. La plupart de ces chômeurs ont, après leur formation, déjà travaillé ; mais pour des raisons de désaccord avec l'employeur, ils ont dû abandonner ces emplois et en recherchent d'autres. C'est le cas de certains chômeurs qui ont perdu leur emploi à la suite d'un licenciement ou qui sont en situation de fin de contrat. Ceux qui

n'ont aucune qualification recherchent du travail dans n'importe laquelle branche d'activité. Paradoxalement, compte tenu de leur profil de chômeurs non scolarisés et sans qualification, ils ont parfois de petits boulots, mais qui ne leur apportent pratiquement rien. Au fait, la situation de ces chômeurs est très critique, car, ayant atteint un âge assez avancé et à cause de leur profil (chômeurs non scolarisés et sans qualification), ils ont de sérieuses difficultés à décrocher un véritable emploi.

La recherche d'emploi s'effectue essentiellement à travers deux canaux : les concours (48%) et les réseaux de solidarités familiales (28%). Ils sont peu nombreux (16%) à prospecter directement auprès des employeurs ou à recourir aux annonces des médias (8%) tels que les journaux et les radios. Il faut souligner que les chômeurs non scolarisés s'appuient surtout sur les réseaux de solidarités et la prospection directe auprès des employeurs pour rechercher un emploi. Tandis que ceux qui sont diplômés ont principalement recours aux concours et aux annonces des médias comme moyen principal de recherche d'emploi.

L'enquête a également porté sur l'Agence nationale de la promotion de l'emploi (ANPE) qui est la principale structure publique d'embauche des jeunes au Burkina Faso. Interrogés sur cette agence, les jeunes, notamment les chômeurs non scolarisés ne sont que 12 pour cent, à s'y être inscrits. Plus de la moitié de ceux qui s'y sont inscrits déclarent ne pas compter sur cette agence pour avoir un emploi. C'est pourquoi, beaucoup d'entre eux disent continuer, après une inscription à l'ANPE, à rechercher du travail. Ce qui veut dire que les pouvoirs publics doivent œuvrer à rendre plus visible le rôle et l'importance de cette structure, notamment par l'information sur les opportunités de travail qu'elle offre.

Par ailleurs, l'enquête s'est intéressée aux charges qui incombent aux chômeurs. Il en ressort que les chômeurs qui sont sans enfant représentent près de la moitié de ces jeunes (44%). Ceux qui ont 1 ou 2 enfants constituent 40 pour cent de ces chômeurs contre 16 pour cent pour ceux qui en ont plus de 2. Cela signifie que plus de la moitié des jeunes chômeurs enquêtés ont à leur charge des enfants, ce qui prouve les difficultés réelles auxquelles ils sont confrontés. En outre, la plupart des enquêtés disent être pris en charge par la famille et par des parents collatéraux. Seulement 14 pour cent d'entre eux vivent de leur épargne. Ces derniers sont ceux qui ont déjà travaillé. Il s'agit de ceux qui ont de temps en temps des contrats de travail et de ceux qui étaient auparavant occupés par un emploi et qui l'ont perdu.

En résumé, l'analyse de ces données de l'enquête montre que les jeunes chômeurs ouagalais sont généralement des célibataires scolarisés, de la tranche d'âge de 15-29 ans. Ils sont de différents niveaux d'instruction: primaire, secondaire comme supérieur. Pour les chômeurs du niveau supérieur, ils sont surtout à la recherche d'un premier emploi salarié principalement dans les secteurs public et parapublic. Beaucoup de ces jeunes ont déjà exercé des activités mais sont dans l'attente d'obtenir un véritable emploi. Compte tenu de la durée du chômage, ces jeunes sont de plus en plus indifférents au type d'emploi recherché. L'enquête révèle

également qu'une grande partie des jeunes chômeurs ont des charges familiales, en dépit des difficultés qu'ils rencontrent dans le chômage. Cette analyse a permis de mieux connaître le jeune chômeur ouagalais et de comprendre que ce phénomène est une préoccupation majeure, car il touche la frange la plus active mais aussi la plus vulnérable de la population. Ceci nous amène à nous interroger sur les causes de ce phénomène et ses conséquences sur la jeunesse et sur la société toute entière.

Les causes du chômage des jeunes

Il est vrai qu'il y a plusieurs manières d'expliquer les problèmes du chômage des jeunes. Il y a entre autres, la demande globale, le manque de compétence, les règlements du marché du travail, les lois de protection de l'emploi, le faible développement du secteur privé qui permettent de comprendre d'une façon générale les raisons qui sont à l'origine du chômage des jeunes.

Mais l'importance et le caractère chronique du chômage des jeunes au Burkina Faso peuvent s'expliquer à première vue par la demande globale et l'employabilité des jeunes. La demande globale se traduit par l'accroissement du nombre de diplômés qui sortent chaque année des établissements d'enseignement supérieur publics (dans les universités), privés, des écoles inter-États et également dans des nombreux lycées et collèges disséminés dans tout le pays. Cette demande demeure très élevée par rapport à l'offre d'emploi dans les différentes branches d'activités économiques. Les postes à pourvoir au niveau national sont largement en dessous du nombre d'offres de travail. Selon des données du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État (MFPRE), citées par Seglaro Somé (2004 : 13), de 4,77 pour cent en 1995, le taux d'emploi est passé à 3,92 pour cent en 2004. Cette situation fait que chaque année, le nombre de demandeurs de travail s'accroît de plus en plus. Quant à l'employabilité des jeunes, elle se rapporte aux types de compétences et d'attributs qui peuvent faciliter l'insertion dans le marché du travail. Elle inclut le niveau et la qualité de l'instruction et de la formation d'un individu. Il est évident que, pour trouver des solutions au chômage des jeunes, il faut pouvoir déterminer l'importance relative de ces différents facteurs. Des informations issues de l'analyse documentaire et des focus-groupes, nous pouvons dégager les différentes raisons qui sont à l'origine du chômage des jeunes : le manque d'expérience professionnelle, l'inadéquation entre la qualification des demandeurs d'emploi et les besoins des employeurs, le faible taux de scolarisation, le manque de dynamisme.

Manque d'expérience professionnelle

Le marché du travail est de plus en plus exigeant, de sorte que les employeurs préfèrent les demandeurs d'emplois qui possèdent une expérience professionnelle dans des domaines bien précis pour pouvoir bénéficier d'économies de formation. Les jeunes ne possèdent pas ces qualifications requises pour postuler à un emploi,

en dehors de celles acquises dans les établissements secondaires d'enseignement général et dans les universités. Au sein de tous les groupes de discussion, cette question d'expérience est ressortie comme la grande barrière pour décrocher un premier emploi. L'acquisition d'une expérience professionnelle est considérée comme la principale cause du chômage des jeunes. Un diplômé en droit explique ceci :

J'ai déposé des dossiers d'embauche à divers services il y a 2 ans ; à chaque fois, on me dit que je manque d'expérience. Or, pour avoir de l'expérience, il faut travailler. Même pour décrocher un stage, c'est difficile. Tous les ans, je me présente aux concours, mais ça ne marche pas. Nombreux sont ceux qui passent par du copinage, des relations pour obtenir du travail. C'est sincèrement très difficile.

Comme réponse à cette question d'expérience professionnelle, des étudiants proposent d'une part, que des volets « stages » en fin de cycle soient intégrés dans tous les programmes universitaires afin d'initier les étudiants à la vie professionnelle. D'autre part, ils voudraient que les pouvoirs publics adoptent des lois pour imposer aux services d'intégrer des périodes d'essai ou de formation (3 à 4 mois par exemple) dès l'embauche. La grande majorité des jeunes diplômés pensent que le manque d'expérience est le nœud du problème du chômage parce qu'il limite sérieusement leurs chances sur le marché du travail.

Inadéquation entre la qualification des demandeurs d'emploi et les besoins des employeurs

Une grande partie des structures de formation des jeunes ne sont pas orientées vers la professionnalisation, dans le sens de l'adaptation des modules d'enseignement aux besoins des employeurs. À ce sujet, plusieurs jeunes au niveau des focus-groupes tiennent des propos similaires. Selon eux, l'État est responsable de leur situation :

Si des formations ne sont pas adaptées au marché de l'emploi, pourquoi ne pas les supprimer ? C'est un faux problème. Ces politiciens nous proposent du travail à la veille des élections, ils vous lâchent dès qu'ils sont élus. Ceux qui ont pu décrocher un emploi avec eux sont généralement leurs propres parents », raconte l'un d'entre eux.

Mais il faut noter que ces dernières années, plusieurs structures d'enseignement s'orientent de plus en plus vers l'enseignement technique et professionnel. C'est le cas de certaines structures d'enseignement public et privé et surtout de l'université de Ouagadougou dont la refondation a eu lieu en 2000. Aussi depuis 2009, des réflexions sont en cours dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur public et privé, afin de les intégrer dans le système LMD (licence-master-doctorat) qui est plus orienté vers la professionnalisation. Par ailleurs, des jeunes diplômés se sont prononcés sur la formation technique et professionnelle dans les établissements d'enseignement privé. Ils voudraient bien se former dans ces écoles,

mais n'en ont pas les moyens nécessaires. C'est ainsi que l'on pouvait entendre les propos suivants : « ces écoles coûtent très cher », « pour accéder à ces écoles, il faut déboursier 500 000 F CFA minimum par an, pour au moins 2 ans de formation ; où pouvons-nous trouver cet argent ? », « on peut opter pour la formation technique ; mais après la formation, il faut créer son entreprise. C'est la croix et la bannière pour avoir un crédit ».

Le problème de l'accès aux crédits pour financer des projets est également l'une des causes du chômage des jeunes. En effet, les structures d'appui à la création des entreprises ont une capacité d'intervention encore limitée face à l'immensité des besoins de financement exprimés par les jeunes promoteurs. Il convient également de souligner que les conditionnalités d'octroi de crédits de financement imposent des exigences, notamment en matière de garanties qui sont inadaptées aux moyens propres d'un grand nombre de jeunes. Un étudiant raconte à ce propos :

Ce n'est pas la peine d'aller vers les structures de crédits pour chercher à avoir un prêt. Je connais beaucoup d'étudiants en fin de cycle qui ont tenté leur chance à ce niveau mais on leur a demandé tellement de choses comme garantie qu'ils ont fini par abandonner.

D'autres jeunes disent connaître des bénéficiaires de ces crédits qui ne sont pas arrivés à gérer correctement les fonds octroyés et qui, en fin de compte, se sont retrouvés à les rembourser durant des années. Au sujet de ces crédits, beaucoup de jeunes, notamment les étudiants, estiment que l'État doit initier de façon régulière des sessions de formation en entrepreneuriat et mettre en place des structures de conseil et de suivi des bénéficiaires de crédits. Cela, afin que les jeunes réussissent le démarrage de leurs projets et qu'ils puissent ainsi rembourser les crédits qui leur ont été accordés. Il s'agit donc de mettre en place une véritable politique d'accompagnement des jeunes.

Faible taux de scolarisation

Les effectifs et les taux de scolarisation sont très faibles en dépit des efforts de l'État. En effet, selon des études menées par Kobiane J.F. (2007), dans ce domaine, moins de 40 pour cent des enfants burkinabè ont franchi les portes de l'école primaire en 2004. Aussi, la plupart des jeunes sans qualification et des diplômés issus du système éducatif en milieu rural ne sont plus satisfaits du mode de vie en campagne. Ils deviennent des candidats aux emplois dans les centres urbains où les offres d'emplois sont de plus en plus limitées et sélectives. À ce sujet, au sein d'un des focus-groupes, un jeune migrant arrivé sans qualification de son village il y a 14 mois explique sa situation à Ouagadougou :

J'ai fait 6 mois de formation en menuiserie et en soudure ; après, j'ai travaillé avec quelqu'un qui ne me payait pas, j'ai décidé de partir. Depuis lors, je cherche du travail mais en vain. Si j'ai l'occasion d'aller en Europe ou aux États-Unis, j'irai tenter ma chance là-bas.

Il est vrai que la scolarisation des jeunes nécessite de gros moyens financiers, mais ce problème pourrait être comblé par des programmes de développement qui viseraient à former sur le tas les jeunes sans qualification. Des directions de formation professionnelle existent certes, mais elles ne disposent pas d'assez de moyens pour organiser des formations à grande échelle pour les jeunes. D'ailleurs, ces directions sont très peu connues du public. Pour apprendre des métiers, les jeunes sans qualification prospectent généralement auprès de réseaux de parents et d'amis. Ce qui conduit souvent à des situations d'exploitation. Car, le plus souvent, ils sont exposés quotidiennement à des risques divers, étant donné qu'ils travaillent sans aucune mesure de protection sociale et suivant un volume horaire journalier important.

Manque de dynamisme

Certains jeunes se laissent aller à la facilité et recherchent le gain facile. La plupart d'entre eux ont du mal à obtenir un emploi, surtout avec ce marché du travail exigeant. Dans de nombreux cas, il s'agit des jeunes chômeurs sans qualification. Mais on trouve aussi dans cette catégorie de jeunes, des diplômés qui ne cherchent que des emplois correspondant à leur qualification. Ces jeunes qui ont choisi la facilité sont souvent dans un état de mendicants, à la charge de leurs parents ou dans la rue. Beaucoup de jeunes rencontrés dans les groupes de discussion ont abordé ce manque de dynamisme de certains chômeurs. Selon eux, certains jeunes sont naturellement partisans du moindre effort. Mais pour d'autres, cet état de faits est plutôt une des conséquences d'un chômage de longue durée. Ainsi, découragés et désespérés, ces jeunes se laissent aller dans une telle situation.

En plus, il y a ceux qui évoquent des cas de sorcellerie pour justifier leur situation de chômage. En effet, il ressort de certains focus-groupes que des personnes, généralement âgées, cherchent à nuire aux jeunes qui commencent à réussir, notamment pour des raisons de jalousie. Ceux qui tiennent de tels propos disent avoir été victimes ou témoins de telles situations. Ainsi, l'on pouvait entendre dire que « la sorcellerie existe toujours dans nos villages », « je me donne pour réussir, mais je n'y arrive pas, je pense donc que c'est le fait de la sorcellerie », « nous sommes victimes de notre temps où les pratiques de sorcellerie sont encore vivaces ». La catégorie de jeunes qui avance ces propos est surtout celle dont les parents résident au village. C'est donc dire que ce phénomène de sorcellerie au Burkina Faso mérite d'être étudié et compris.

Les conséquences du chômage des jeunes

Quelle qu'en soit la cause, le chômage des jeunes entraîne des conséquences graves, surtout lorsque le chômeur reste longtemps sans travailler ou s'il se retrouve au chômage plusieurs fois de suite. La durée du chômage tend à être plus courte dans le cas des jeunes travailleurs que dans celui de travailleurs plus âgés. La différence n'est cependant pas très grande. Plus un travailleur reste au chômage

longtemps, plus il lui est difficile de retrouver un emploi car il perd ses qualifications professionnelles, le moral, et son équilibre psychologique sont atteints. Le chômage des jeunes peut conduire à un certain nombre de problèmes qui agissent aussi bien sur le chômeur lui-même que sur sa famille et la société toute entière. Les conséquences du chômage des jeunes selon les propos des enquêtés sont l'expatriation des jeunes, la dévalorisation des diplômés, la déviance sociale, le poids du chômage des jeunes sur la famille.

Expatriation des jeunes

La plupart des jeunes ruraux qui ont migré en ville à la recherche d'emplois et les diplômés, vont travailler ailleurs en Afrique ou dans les pays développés, dès qu'ils en ont l'occasion. Bien que les conditions d'accueil ne soient plus favorables comme avant, ces jeunes sont toujours tentés de migrer. Certains jeunes qui étudient à l'étranger préfèrent y rester au lieu de revenir servir leur patrie. Cette question de départ des jeunes à l'étranger a été largement débattue au sein des groupes de discussion. La majeure partie des jeunes de ces groupes raconte que l'expatriation est la solution au problème de chômage des jeunes, faute de mieux et se présente donc comme un pis-aller. Les jeunes non scolarisés sont plus prêts à partir que les jeunes scolarisés qui manifestent de la réticence. Un jeune non scolarisé disait ceci : « cela fait la 3^e année que je chôme alors que j'ai ma femme et mes 2 enfants à nourrir. Dès que j'ai l'occasion de partir, je partirai, et étant à l'étranger, je pourrai autrement servir mon pays ».

Dévalorisation des diplômés

En raison du nombre très limité des emplois offerts sur le marché du travail, les jeunes diplômés dévalorisent leurs diplômes pour pouvoir accéder à un emploi. Ainsi, on peut trouver des diplômés nantis du Baccalauréat et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) se présenter aux mêmes tests de recrutement ou concours. En faisant cas de ce problème de dévalorisation des diplômés, plusieurs jeunes scolarisés estiment que c'est une perte pour ceux qui sont dans cette situation, mais surtout pour l'État qui investit pour assurer la formation des titulaires de ces diplômes. Au sein de tous les groupes de discussion, on rencontre des jeunes diplômés qui ont vécu ces situations. L'un d'eux rapporte ceci :

Avec ma licence en sciences économiques, j'ai fait plusieurs fois des concours de la fonction publique où c'est le BEPC qui est demandé, et parfois même le Certificat d'étude primaire (CEP) : le concours de la police ou de la douane par exemple. Et toujours, ça ne marche pas.

La dévalorisation des diplômés est un problème réel au Burkina Faso. Pour s'insérer dans la vie professionnelle, beaucoup de jeunes diplômés notamment dans certaines disciplines des sciences sociales (comme la sociologie, la psychologie, la démographie) qui ne sont pas enseignées au niveau du secondaire, sont confrontés

à ces situations. Non seulement ils ne peuvent pas poursuivre leurs études faute de moyens, mais également, ils ne sont pas en mesure d'exercer de petits boulots tels que des enseignements à domicile, des prestations de services à des particuliers. Ils sont obligés de dévaloriser leurs diplômes pour accéder à des concours de la fonction publique. Cependant, avec les ONG et les projets de développement, les plus chanceux arrivent à décrocher des emplois. Mais il faut noter que c'est au niveau des ONG et des projets que les recrutements sont plus rigoureux car l'accent est mis sur la maîtrise des postes à pourvoir et sur l'expérience professionnelle du demandeur d'emploi.

Déviance sociale

Il existe un lien certain entre le chômage des jeunes et certains problèmes sociaux graves tels que le banditisme, la toxicomanie, l'oisiveté et la délinquance. Le chômage, s'il perdure, pousse les jeunes désespérés à la déviance sociale et à des comportements néfastes à leur santé. Dans les grands centres urbains du Burkina Faso, face à la montée de ces phénomènes, et plus particulièrement le banditisme et la prostitution, les parlementaires se sont penchés sur ces questions afin d'y apporter une réponse. En évoquant cette question de déviance, plusieurs jeunes au sein des groupes de discussion affirment qu'elle est une réalité. Pour ces jeunes, si le chômage perdure, cela peut pousser le jeune à la perte de l'estime et à l'adoption de comportements déviants. Un enquêté désespéré raconte : « quand je vois que ma situation se dégrade d'année en année, avec toutes les charges que j'ai, il m'arrive d'avoir envie de me lancer dans des activités illicites ».

Poids du chômage des jeunes sur la famille

Les jeunes au chômage, s'ils ne sont pas dans la rue, sont contraints de vivre avec les parents qui, malgré leur faible revenu, doivent les prendre en charge. Le manque d'opportunité de travail allonge cette période de dépendance économique vis-à-vis des parents et du reste, retarde le mariage ainsi que l'accès du jeune au logement. L'incapacité de certaines familles à remplir ces fonctions de soutien et de protection des jeunes est source de conflits, d'incompréhension et de tension avec les parents. Le poids du chômage des jeunes sur la famille a été partout soulevé dans les focus-groupes. Beaucoup de jeunes chômeurs ont raconté leur propre situation. C'est ainsi que l'on pouvait entendre certains d'entre eux dire ceci : « ma conjointe m'a abandonné », « mes parents me traitent de paresseux », « je sors de la maison, toujours les matins de bonheur et je rentre tard dans la soirée ».

Les conditions d'existence des jeunes chômeurs

Les jeunes chômeurs adoptent des stratégies alternatives endogènes pour faire face à leur situation. Par rapport à ces stratégies, les avis recueillis dans les groupes de discussion et les données de l'enquête par questionnaire sont quasi similaires. Chaque catégorie de jeunes développe sa propre stratégie d'insertion dans la ville.

Dans le domaine de l'emploi, les données collectées révèlent qu'une partie des jeunes urbains scolarisés, et plus particulièrement les étudiants, dispense des cours à domicile à des élèves ayant des difficultés dans certaines matières précises. Les étudiants dans les matières techniques ou scientifiques comme les maths, la physique et la chimie sont plus nombreux à dispenser ces cours par rapport aux étudiants des sciences sociales. Plusieurs étudiants expliquent que ces revenus sont très insignifiants mais peuvent satisfaire quelques besoins vitaux. Ils s'établissent entre 20 000 et 45 000 F CFA / mois. D'autres jeunes scolarisés ou qui ont déjà travaillé, ont créé des associations informelles. Ou bien, ils se retrouvent pour passer le temps ensemble en échangeant souvent sur des problèmes qui les concernent. Ces regroupements de jeunes se font également à partir des relations de voisinage ou de parenté. C'est ainsi qu'ils parviennent quelquefois, par les échanges, à monter ensemble des projets d'entreprise.

Les jeunes urbains déscolarisés et non instruits s'orientent très vite vers l'apprentissage de métiers ou trouvent une occupation dans le secteur informel. Face à l'essoufflement de l'économie nationale, ce secteur informel constitue un refuge et un rempart contre la marginalisation d'un grand nombre de jeunes. Cependant, ceux qui se replient vers le secteur informel exercent souvent des activités considérées comme vulnérables et précaires et ne leur procurent que des revenus très modestes. Ainsi, il ne s'agit pas ici des activités illicites ou illégales susceptibles de favoriser le profit et l'accumulation de capital, exercées dans un but d'évasion fiscale ou en marge de la législation, mais d'activités de survie qui procurent des gains mais immédiats. Selon les jeunes enquêtés concernés, ces emplois sont occasionnels ou saisonniers. Il s'agit des emplois de ramassage de sable pendant la saison pluvieuse, de garde d'engins à deux roues ou à quatre roues, de vente de journaux ou de crédit téléphonique minimales, de cigarette, de cola, etc. Le financement de ces initiatives reste souvent très lié au réseau familial, et de ce fait assez minime. Ces jeunes qui font preuve de débrouillardise sont plutôt dans une situation de « marginalité active ».

Une autre catégorie de jeunes qui regroupe aussi bien les scolarisés, les déscolarisés et les non instruits affirment de temps en temps aider leurs parents dans leurs activités. Il s'agit là d'activités commerciales ou artisanales dans le secteur informel. Tous les jeunes enquêtés de cette catégorie, filles comme garçons, travaillent avec leurs parents qui, non seulement les forment, mais aussi les aident financièrement. C'est dans ce cadre d'ailleurs, que beaucoup de jeunes embrassent la carrière empruntée par leurs parents. Mais la plupart de ces jeunes pensent abandonner ces activités dès qu'ils trouvent un emploi qui correspond à leurs profils. Par ailleurs, les jeunes filles qui ont participé aux groupes de discussion sont, pour la plupart, scolarisées. En dehors de celles qui aident leurs parents dans leurs activités, aucune n'est occupée par un emploi. Cependant, la question de la prostitution a été évoquée par un certain nombre d'entre elles. En effet, elles

avouent qu'elles sont nombreuses à se sentir obligées de se livrer à la prostitution avec le chômage qui perdure. De nombreux cas de prostitution ont été soulevés par ces filles qui disent avoir connu des étudiantes qui s'adonnent à ce métier, non pas par plaisir, mais pour pouvoir assouvir leurs besoins. Elles expliquent que généralement les filles qui s'adonnent à la prostitution n'en font pas un métier. C'est pourquoi, ces filles guettent la période des fins de mois (période de paiement des salaires) ou se dirigent vers des clients censés être riches (les expatriés par exemple) pour se prostituer. C'est ainsi que pour elles, plusieurs étudiantes cherchent à sortir avec des hommes riches pour leur argent ou pour qu'ils les aident à trouver un emploi. Certaines filles n'ont pas écarté cette hypothèse en ce qui les concerne, si l'occasion se présentait à elles.

Par ailleurs, ce qui est perceptible, lorsqu'on aborde la question de la prostitution, c'est la réticence des filles. Si elles ne s'adonnent pas à la prostitution, elles reconnaissent que ce phénomène est réel dans leur milieu, notamment en ce qui concerne celles qui ont des niveaux d'instruction élevés et qui sont au chômage.

Conclusion

La présente analyse avait pour objectif de mieux connaître le jeune chômeur de la ville de Ouagadougou. Ainsi, l'on peut retenir de cette analyse qui précède que les jeunes chômeurs ouagalais sont généralement des célibataires de la tranche d'âge de 15-29 ans, ayant des charges familiales. Ils sont de tous les niveaux d'instruction. Les jeunes non instruits s'insèrent plus facilement sur le marché de travail, surtout par le biais de l'apprentissage et la formation sur le tas, que les autres jeunes. Mais ces derniers ont la chance d'exercer des activités mais sont dans l'attente d'obtenir un véritable premier emploi principalement dans la fonction publique. Compte tenu de la durée du chômage, ces jeunes sont de plus en plus indifférents au type d'emploi recherché. Ils adoptent souvent des stratégies alternatives endogènes afin de faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Il s'agit des activités exercées temporairement pour subvenir au minimum vital qui leur fait défaut.

Il ressort aussi de cette analyse que les jeunes de la ville de Ouagadougou sont très exposés au chômage dont les causes sont multiples et sont souvent attribuées à plusieurs facteurs. Au nombre de ces facteurs, il y a surtout l'accroissement du nombre de demandeurs et l'employabilité des jeunes qui contribuent à exacerber la crise économique. Pour ce qui est des causes évoquées par les jeunes, la plus importante, selon eux, est le manque d'expérience professionnelle. Les enquêtés semblent d'ailleurs apporter des éléments nouveaux par rapport à la vision des pouvoirs publics des causes du chômage des jeunes. En effet, pour remédier à ce problème du chômage des jeunes, les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics portent essentiellement sur le renforcement de la scolarisation des jeunes et l'adéquation de leur formation à l'emploi notamment dans les structures

d'enseignement supérieur. Les résultats de la présente étude indiquent qu'une importance capitale doit être accordée à la question de l'expérience professionnelle, mais en accompagnant les jeunes dans la recherche de leur premier emploi.

Cette étude démontre également que le chômage a des conséquences sérieuses sur la vie des chômeurs. La vulnérabilité des jeunes les pousse à l'appauvrissement, à la perte de l'estime, à des sentiments de frustration par rapport à leur situation et au rejet de cette frustration sur les parents et sur la société entière.

L'enquête qui a été réalisée traduit non seulement un sentiment de marginalisation et d'exclusion du marché du travail, mais également un sentiment de désespoir des jeunes. La situation alarmante de cette jeunesse urbaine, qui représente la frange la plus active mais aussi la plus vulnérable de la population, contribue à aggraver la crise sociale urbaine que connaît la ville de Ouagadougou. C'est donc dire que le chômage des jeunes constitue l'un des phénomènes les plus aigus auxquels le pays est confronté. Dans cette perspective, l'on peut dire que la problématique du chômage liée à la lutte contre la pauvreté est une question d'une telle importance qu'elle nécessite des réflexions approfondies mais aussi des actions concertées en vue d'y apporter une réponse adéquate.

Note

1. Les « grins de thé » sont des formes de regroupement, des réseaux de sociabilité de jeunes qui se retrouvent souvent autour d'un thé pour échanger sur des questions d'actualité et de ce qui les concerne.

Références

- Bureau International du Travail, 2000, *Les jeunes au travail : promouvoir la croissance de l'emploi*, Symposium interrégional sur les stratégies à adopter pour lutter contre la marginalisation et le chômage des jeunes, 13-14 décembre 1999, 1^{re} édition 2000, Genève, BIT.
- Institut National de la Statistique et de la Demographie, 2003, *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou*, Burkina Faso.
- Institut National de la Statistique et de la Demographie, 2007, *Résultats préliminaires*, Ministère de l'Économie et du Développement, Bureau Central du recensement, Burkina Faso.
- Institut pour la Recherche et le Développement, 1997, *Actes du Séminaire « Jeunes, Ville, Emploi », bilan et perspectives*, tenu du 27 au 29 février 1997 à Ouagadougou, Burkina Faso.
- Godfrey, Kanyenze, Mhone, Guy C. Z., et Sparreboom, Theo, 2000, *Strategies to combat youth unemployment and marginalization in Anglophone Africa*. OIT/SAMAT document de réflexion n°14 Harare.
- Kobiane, Jean François, 2007, « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso », *Les Cahiers de l'INED*, collection dirigée par ROHRBASSER J.-M., Paris, p. 221-237.
- Lachaud, Jean Pierre, 2003, *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : Profil et dynamique*, septembre 2003, version 1.0, PNUD, INSD.
- Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Jeunesse, 2004, *Emploi et pauvreté au Burkina Faso*.

- Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, 2006, Rapport sur les besoins des utilisateurs potentiels des produits de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF), étude conduite par Yaméogo C.R. et Koalaga-Onadja E.
- Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, 2008, *Politique nationale de l'emploi*, Burkina Faso.
- Sangaré, Ali, 2006, « Le travail des enfants en milieu urbain. Étude de cas de l'agglomération de Ouagadougou », *Les Cahiers du CERLESHS* n°25, Ouagadougou, Presses universitaires de l'Université de Ouagadougou, p. 273-302.
- Sangaré Ali, 2007, Résultats partiels d'une enquête sur les jeunes de Bobo-Dioulasso », *Sidwaya*, n°5807 du 24 janvier 2007, p. 14-15.
- Sie Tioye, Antoine-Marie, et al., 2004, *Études sur les expériences du Burkina Faso dans le domaine de la promotion de l'emploi de 1960 à nos jours*, juillet 2004, Ministère de l'économie et du développement du Burkina Faso.
- Sévédé-Bardem, Isabelle, 2007, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain. Aujourd'hui, chacun se cherche*, Paris, L'Harmattan.
- Somé Seglaro, Abel, 2004, *Le marché de l'emploi au Burkina Faso*, série Document de travail, D-T, CAPES, n°2004-18.